



Centre itinérant de pratiques artistiques jeunes,
18 place de l'église 46400 Saint-Céré
Tél. 05.81.48.01.62 / 06.01.56.40.00 - Mél : artscenes46@yahoo.fr
Site Internet : www.artcenesetcie.fr

Bulletin d'inscription ALSH 2023

À remettre par mail ou par courrier postal, ou encore déposer à notre bureau d'Arts Scènes & Cie. L'inscription sera finalisée à la réception du bulletin d'inscription, des attestations (assurances et quotient familial), de la fiche sanitaire et du paiement de l'adhésion 2023.

Je soussigné(e) Mme, Mr : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Mail : _____

Téléphone : _____ Mobile : _____

Souhaite inscrire mon (mes) enfant(s) :

Enfant 1 : _____ Né(e) le : _____

Enfant 2 : _____ Né(e) le : _____

Joindre l'attestation d'assurance extrascolaire.

Joindre l'attestation de quotient familial.

L'adhésion familiale annuelle de 19 € est nécessaire (l'adhésion est valable un an de date à date).

- J'atteste avoir lu et accepté le règlement intérieur de notre ALSH
(le règlement est accessible sur le site web et présent sous forme papier sur les lieux).
- J'atteste avoir complété et signé la fiche sanitaire de liaison obligatoire.

J'autorise mon enfant à être photographié et je permets une éventuelle diffusion de son image (droit à l'image). Oui Non

QUELQUES QUESTIONS

Est-ce que vous soutenez le fait que nous appliquions une politique tarifaire en fonction des revenus de la famille ? Oui Non

Seriez-vous intéressé de recevoir le projet pédagogique de notre ALSH ? Oui Non

Seriez-vous prêt à vous engager bénévolement dans la structure, et si oui dans quelle mesure ?

- Jamais
- Ponctuellement
- Régulièrement

TARIF 2023

Les tarifs sont proposés par tranche de quotient familial (QF).

Vous pouvez consulter le votre sur ww.caf.fr depuis votre compte.

Nous vous demandons le justificatif de QF pour l'établissement du coût de votre séjour.

Le paiement s'effectue par chèque (à l'ordre d'Arts Scènes et Compagnie)

ou par virement (merci de nous demander un RIB).

Il est également possible de payer en espèces, en chèque vacances, et avec les aides des CE ou de la CAF dans le cadre des aides au temps libre (convention loisirs).

Ci-dessous les tarifs de notre ALSH suivant la durée et le barème des quotients familiaux :

	QF < 430 (Tarif A)	430 < QF < 850 (Tarif B)	850 < QF < 1600 (Tarif C)	1600 < QF (Tarif D)
Par journée	9,00 €	11,00 €	13,00 €	16,00 €
Semaine complète	40,00 €	50,00 €	60,00 €	75,00 €

Afin de garantir le bon fonctionnement de notre Centre de loisirs, nous vous remercions de nous informer ci-dessous des jours éventuels sur lesquels vous souhaiteriez que l'on accueille votre enfant. Veuillez cocher les cases là où votre enfant sera présent, les horaires d'accueil se font entre 8 h et 9 h et entre 13 h et 14 h (les cases en gris sont des jours où l'ALSH est fermé) :

Vacances de Pâques : du 22 avril au 9 mai 2023

Matin	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M
Après midi	22	23	24	25	26	28	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9

Les mercredis printaniers en mai :

Matin	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M
Après midi	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31

Les mercredis printaniers en juin :

Matin	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M
Après midi	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21

Matin	J	V	S	D	L	M	M	J	V
Après midi	22	23	24	25	26	27	28	29	30

Les mercredis printaniers en juillet :

Matin	S	D	L	M	M	J	V	S	D
Après midi	1	2	3	4	5	6	7	8	9

Vacances d'été : juillet 2023

Matin	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L
Après midi	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31

Vacances d'été : août 2023

Matin	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V
Après midi	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

Date et Signature des parents :